



# COMPTE-RENDU SUCCINCT/ LISTE DES DELIBERATIONS DE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**SÉANCE PLÉNIÈRE  
DU JEUDI 29 JUIN 2023  
à 18h00 - Espace Agnès Sorel à LOCHES**



Communauté de Communes  
Loches Sud Touraine  
12 avenue de la Liberté  
37600 Loches  
Tél. : 02 47 91 19 20  
accueil@lochessudtouraine.com

**SEANCE PLENIERE DU JEUDI 29 JUN 2023 à 18H**  
**Espace Agnès Sorel à LOCHES**

**Assistaient à la réunion :**

Christophe DUJON  
Jean-Jacques MEUNIER  
Madeleine LAROCHE – Philippe MÉREAU – Sophie METADIER  
Michel ALONSO  
Jean-Claude GALLAND  
Alain GUERIN  
Bernard MEREAU  
Charlie GILLET  
Marc de BECDELIEVRE  
Pascale MOREL  
Dominique MAURICE  
Nathalie BARRANGER - Frédéric VAILLANT  
Françoise CHAPERON  
Annette JULIEN  
Marie-Thérèse BRUNEAU  
Pascal DUGUÉ  
Etienne ARNOULD  
Jean-Paul GAULTIER  
Jacqueline HUCHET  
Alain ROCHER  
Maryline COLLIN-LOUAULT - Michel LAVERGNE  
Jean-Louis CHAMPIGNY  
Loïc COUQUILLOU  
Jean-Luc BUSIN  
Gérard HENAULT  
Olivier FLAMAN - Catherine MERLET  
Alain MOREVE  
Emmanuelle POISSON  
Martine TARTARIN  
Christophe LE ROUX  
Christophe ADJADJ  
Eric DENIAU  
Michel GUIGNAudeau – François-Xavier KISTNER  
Marc ANGENAULT - Valérie GERVES - Chantal JAMIN  
Marie-Nicole SUZANNE - Louis TOULET  
Nisl JENSCH  
Anaïs AVRIL  
Claude ARNAULT  
Frédéric GAULTIER  
Marie RONDWASSER  
Dominique COINTRE  
Eric MOREAU  
Dominique FRELON  
Bernard GAULTIER - Annie PUSSIOT-CRAVATTE  
Jean-Paul CHARRIER  
Loïc BABARY – Christine BEFFARA  
Francis BAISSON  
Patrick PASQUIER  
Joël PINGUET  
Caroline KRIER  
Elisabeth VIALLES

ABILLY  
AZAY-SUR-INDRE  
BEAULIEU-LES-LOCHES  
BEAUMONT-VILLAGE  
BETZ-LE-CHATEAU  
BOSSAY-SUR-CLAISE  
BOSSÉE  
BOURNAN  
BOUSSAY  
BRIDORÉ  
CHAMBON  
CHAMBOURG-SUR-INDRE  
CHANCEAUX-PRES-LOCHES  
CHARNIZAY  
CHAUMUSSAY  
CHÉDIGNY  
CHEMILLÉ-SUR-INDROIS  
CIRAN  
CORMERY  
CUSSAY  
DESCARTES  
DOLUS LE SEC  
DRACHÉ  
ESVES-LE-MOUTIER  
FERRIERE-LARCON  
GENILLÉ  
LA CELLE-GUENAND  
LA CELLE-SAINT-AVANT  
LA CHAPELLE-BLANCHE-ST-MARTIN  
LE GRAND PRESSIGNY  
LE LIEGE  
LE LOUROUX  
LIGUEIL  
LOCHES  
LOCHES  
LOCHÉ-SUR-INDROIS  
LOUANS  
MARCÉ-SUR-ESVES  
MONTRÉSOR  
MOUZAY  
NEUILLY-LE-BRIGNON  
NOUANS-LES-FONTAINES  
PAULMY  
PERRUSSON  
PREUILLY-SUR-CLAISE  
REIGNAC-SUR-INDRE  
SAINT-FLOVIER  
SAINT-HIPPOLYTE  
SAINT-JEAN-SAINT-GERMAIN  
SENNEVIERES  
TAUXIGNY-SAINT-BAULD

Nicole THIBAUT  
Gérard MARQUENET  
Maryse GARNIER

TOURNON-SAINT-PIERRE  
VERNEUIL-SUR-INDRE  
VILLELOIN COULANGÉ

**Pouvoirs :**

François LION à Dominique MAURICE  
Joël MoREAU à Michel LAVERGNE  
Gilbert SABARD à Philippe MEREAU  
Marie-Laure DURAND à Michel GUIGNAudeau  
Franck GEORGET à Louis TOULET  
Frédérique LACAZE à Chantal JAMIN  
Anne PINSON à Valérie GERVES  
Didier RAAS à Marc ANGENAULT  
Marie-Eve MILLON à Bernard MEREAU  
Bernard PIPEREAU à Eric DENIAU  
Jacky CHARBONNIER à Eric MOREAU  
Régine REZEAU à Jean-Claude GALLAND  
Jean-Louis ROBIN à Elisabeth VIALLES  
Jacky PERIVIER à Gérard HENAULT  
Sylvie VELLUET à Marie-Thérèse BRUNEAU

BARROU  
DESCARTES  
FERRIERE-SUR-BEAULIEU  
LIGUEIL  
LOCHES  
LOCHES  
LOCHES  
LOCHES  
LOCHES  
MANTHELAN  
MANTHELAN  
ORBIGNY  
SEPMES  
TAUXIGNY-SAINT-BAULD  
YZEURES-SUR-CREUSE  
YZEURES-SUR-CREUSE

**Excusés – Absents :**

François LION – Sandrine NONET  
Jean-Louis DUMORTIER  
Serge GERVAIS  
Patrick MERCIER  
Pascal DEBAUD  
Monique GONZALEZ - Chantal GUERLINGER  
Bruno MEREAU – Joël MOREAU  
Régis GIRARD  
Gilles CHAPOTON  
Gilbert SABARD – Franck PAINEAU  
Yannick PEROT  
Franck HIDALGO  
Marie-Laure DURAND  
Franck GEORGET – Frédérique LACAZE - Adrien PAINCHAULT  
Anne PINSON - Didier RAAS  
Jean-François CRON  
Marie-Eve MILLON - Bernard PIPEREAU  
Gérard DUBOIS  
Jacky CHARBONNIER – Patrick BOURDAIS  
Cécile DERUYVER-AVERLAND - Jean-Gabriel DACHER  
Pascal REAU  
Régine REZEAU - Alain DAGUET  
Jean-Louis ROBIN  
Michel DUGRAIN  
Vincent MEUNIER  
Bernard HENRY  
Jacky PERIVIER – Sylvie VELLUET

Henri ALFANDARI  
Pierre LOUAULT

BARROU  
CHANCEAUX-PRES-LOCHES  
CHARNIZAY  
CIVRAY-SUR-ESVES  
CORMERY  
DESCARTES  
DESCARTES  
DOLUS LE SEC  
DRACHÉ  
FERRIERE-SUR-BEAULIEU  
LA CELLE-SAINT-AVANT  
LA GUERCHE  
LIGUEIL  
LOCHES  
LOCHES  
LE PETIT-PRESSIGNY  
MANTHELAN  
MARCÉ-SUR-ESVES  
ORBIGNY  
SAINT-QUENTIN-SUR-INDROIS  
SAINT-SENOCH  
SEPMES  
TAUXIGNY-SAINT-BAULD  
VARENNES  
VILLEDOMAIN  
VOU  
YZEURES-SUR-CREUSE

Député  
Sénateur

**Assistaient en outre à la réunion :**

Frédéric PRUNIER

Président Conseil de Développement

Jean-Baptiste FOUREST, DGS  
Solange DE MATTOS  
Claire SAINT-LAURENT, DGA

LOCHES SUD TOURAIN  
LOCHES SUD TOURAIN  
LOCHES SUD TOURAIN

**Monsieur Michel GUIGNAudeau a été élu secrétaire de séance.**

## Approbation du procès-verbal de la séance du 13 avril 2023

A l'unanimité, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 13 avril 2023.

### 1- Commission Développement touristique – Election (remplacement d'un membre)

Rapporteur : Gérard Hénault

A l'unanimité, le conseil communautaire :

- **DÉCIDE** de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation des membres des commissions communautaires thématiques.
- **ÉLIT** Madame Régine REZEAU à main levée au sein de commission « Développement touristique », en remplacement de Madame Manon DELORME, démissionnaire du conseil municipal de Sepmes :

Commission Développement touristique	
Membre	Commune
Régine REZEAU	Sepmes

### 2- Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux

Rapporteur : Gérard Hénault

A l'unanimité, le conseil communautaire :

- **DÉSIGNE** Mme Catherine CHAMPRENAULT pour exercer cette mission de référente déontologue des élus de la Communauté de communes Loches Sud Touraine selon les conditions et modalités définies ci-dessus.
- **DIT** que cette désignation est prévue pour une durée de 1 an à compter du 29 juin 2023.
- **PRÉCISE** que la référente déontologue sera rémunérée par une indemnité de vacation d'un montant de 80 euros par dossier traité, conformément à l'arrêté du 6 décembre 2022 susvisé. Cette indemnité sera versée par la Communauté de communes Loches Sud Touraine selon des modalités définies ultérieurement.

### 3- Budget principal 2023 – Décision modificative n°1-2023

Rapporteur : Eric Deniau

A l'unanimité, le conseil communautaire :

- **ACCEPTE** de modifier les prévisions budgétaires 2023 du budget principal.
- **VOTE** la décision modificative n°1 suivante :

Section d'investissement – Dépenses

Chapitres	Imputation	Libellé	DM 3	Total chapitre
204	20421.830	Subventions équipement personnes de droit privé	+ 500 €	114 924 €
23	238.01	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	-500 €	110 000 €
		<b>Total DM 1</b>	<b>/ €</b>	<b>/</b>

#### 4- Budget annexe Développement économique et touristique 2023 – Décision modificative n°1-2023

Rapporteur : Eric Deniau

**A l'unanimité des suffrages exprimés, le conseil communautaire :**

- **ACCEPTE** de modifier les prévisions budgétaires 2023 du budget annexe développement économique et touristique.
- **VOTE** la décision modificative n°1 suivante :

**Section d'investissement – Dépenses**

Chapitres	Imputation	Libellé	DM 1	Total budget
16	165.90	Cautions et dépôts de garantie	+ 8 000 €	21 000 €
23	238.01	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	- 8 000 €	92 000 €
		<b>Total DM 1</b>	<b>/ €</b>	<b>/</b>

#### 5- Evolution de la compétence « Derniers commerces » - Définition de l'intérêt communautaire

Rapporteur : Marc Angenault

**A l'unanimité, le conseil communautaire :**

- **APPROUVE** la liste des derniers commerces d'intérêt communautaire tel qu'il suit :
  - Azay-sur-Indre – Bar Restaurant Multiservices,
  - Beaumont-Village – Bar Restaurant,
  - Betz-le-Château – Boulangerie,
  - Chambourg-sur-Indre – Boucherie,
  - Chédigny – Bar Restaurant Multiservices,
  - Chédigny – Boulangerie,
  - Ferrière-Larçon – Bar Restaurant Multiservices,
  - Ferrière-sur-Beaulieu – Bar Restaurant,
  - La Celle Guénand – Bar Epicerie Multiservices,
  - La Celle Saint Avant – Boucherie,
  - Le Liège – Boulangerie,
  - Loché-sur-Indrois – Bar Restaurant Multiservices,
  - Orbigny – Boulangerie,
  - Reignac-sur-Indre – Epicerie Multiservices,
  - Verneuil-sur-Indre – Boulangerie,
  - Villedômain – Bar Restaurant Epicerie.

#### 6- Equipements d'accueil collectif de la Petite Enfance – Secteur Sud-Ouest – Betz-le-Château, Descartes, Manthelan et Sepmes – Concession de service – Choix du concessionnaire – Approbation et autorisation de signer la convention

Rapporteur : Gérard Hénault

**A l'unanimité, le conseil communautaire :**

- **APPROUVE** le choix de la société LES PETITS CHAPERONS ROUGES (6 allée Jean Prouvé – 92110 CLICHY LA GARENNE) comme concessionnaire du service public pour la gestion des équipements d'accueil collectif de la Petite Enfance de Betz-le-Château, Descartes, Manthelan et Sepmes pour une durée de cinq ans.

- **APPROUVE** le projet de convention et ses annexes à intervenir entre la Communauté de Communes Loches Sud Touraine et la société LES PETITS CHAPERONS ROUGES.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention et à prendre toutes les dispositions et actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

#### 7- Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) 2023-2028 – Convention d'opération

Rapporteur : Christine Beffara

##### A l'unanimité, le conseil communautaire :

- **VALIDE** l'engagement d'une OPAH sur le territoire de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine pour une durée de 5 années,
- **VALIDE** l'inscription aux budgets des crédits nécessaires au versement des aides communautaires complémentaires aux propriétaires privés selon les modalités précisées ci-dessus.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes les pièces administratives et financières relatives à la procédure OPAH, notamment la convention d'opération annexée à la présente délibération réservant les financements et définissant les engagements réciproques de l'ensemble des partenaires.

#### 8- Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouveau Urbain (OPAH-RU) sur les communes de Loches et Beaulieu-lès-Loches – Convention d'opération

Rapporteur : Christine Beffara

##### A l'unanimité, le conseil communautaire :

- **VALIDE** l'engagement d'une OPAH-RU sur le périmètre de renouvellement urbain des communes de Loches et de Beaulieu-lès-Loches pour une durée de 5 années.
- **VALIDE** l'inscription aux budgets des crédits nécessaires au versement des aides communautaires complémentaires aux propriétaires privés selon les modalités précisées ci-dessus.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes les pièces administratives et financières relatives à la procédure OPAH-RU, notamment la convention d'opération annexée à la présente délibération réservant les financements et définissant les engagements réciproques de l'ensemble des partenaires.

#### 9- Animation et suivi des dispositifs d'amélioration de l'habitat – OPAH et OPAH-RU – Autorisation de signer les marchés

Rapporteur : Christine Beffara

**A l'unanimité, le conseil communautaire** (*M. Pascal DUGUÉ ayant quitté la salle et ne participant pas au vote*) :

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer les marchés publics suivants pour une mission d'animation et de suivi des dispositifs d'amélioration de l'habitat :

N° et intitulé du lot	Entreprise	Montant total du marché en € (non assujetti à TVA)
1 - Suivi-animation d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur le territoire de la communauté de communes Loches sud Touraine	SOLIHA INDRE-ET-LOIRE 241 rue Edouard Vaillant BP 75825 37058 Tours cedex	1 128 445,00

N° et intitulé du lot	Entreprise	Montant total du marché en € HT	Montant total du marché en € TTC (TVA uniquement pour les cotraitants)
2 – Suivi-animation d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de type renouvellement urbain (OPAH-RU) sur le territoire des communes de Loches et Beaulieu-lès-Loches	SOLIHA INDRE-ET-LOIRE 241 rue Edouard Vaillant BP 75825 37058 Tours cedex	696 095,00	734 385,00

- **DIT** que les crédits sont inscrits au budget de la Communauté de communes.

#### 10- Déchets ménagers – Evolution des statuts de la SPL TRI VAL DE LOIR(E)

Rapporteur : Loïc Babary

##### A l'unanimité, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** l'avenant à la convention constitutive du groupement de commande conclu entre les différents actionnaires fondateurs de la SPL TRI VAL DE LOIR(E) pour intégrer les évolutions nécessaires et autoriser Monsieur le Président à le signer.
- **APPROUVE** l'avenant au contrat de quasi-régie pour le transport de la collecte sélective, le financement, la construction et l'exploitation-maintenance d'un centre de tri interdépartemental de déchets ménagers recyclables à Parçay-Meslay et à la valorisation des produits pour y intégrer les évolutions nécessaires et autoriser Monsieur le Président à le signer.
- **DONNE** pouvoirs au(x) représentant(s) de la Communauté de communes Loches Sud Touraine au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale pour approuver les modifications des statuts de la SPL qui en découlent.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

#### 11- ZA Le Val au Moine à Descartes – Déclassement des parcelles YO 127 et 128 (ancienne déchetterie de Descartes)

Rapporteur : Gérard Hénault

##### A l'unanimité, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** la désaffectation et le déclassement de l'ancienne déchetterie de DESCARTES, sise rue Pierre et Marie Curie du domaine public de la Communauté de communes Loches Sud Touraine.
- **APPROUVE** le classement de l'ancienne déchetterie de DESCARTES, sise rue Pierre et Marie Curie dans le domaine privé de la Communauté de communes Loches Sud Touraine.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toute pièce permettant l'exécution de cette délibération.

#### 12- Déchets ménagers – Rapport annuel sur le prix et la qualité de la collecte des déchets pour l'année 2022

Rapporteur : Gérard Hénault

##### A l'unanimité, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** le rapport annuel présenté pour l'année 2022.

### 13- Eau potable – Rapport annuel sur le prix et la qualité du service pour l'année 2022

Rapporteur : Francis Baisson

**A l'unanimité, le conseil communautaire :**

- **APPROUVE** le rapport annuel présenté pour l'année 2022.

### 14- Assainissement – Rapport annuel sur le prix et la qualité du service pour l'année 2022

Rapporteur : Francis Baisson

**A l'unanimité, le conseil communautaire :**

- **APPROUVE** le rapport annuel présenté pour l'année 2022.

*Affichage le 4 juillet 2023.*

Le Président de la Communauté de communes Loches Sud Touraine,



Gérard HENAULT